

VI Informations relatives aux poux

Nous vous demandons de contrôler régulièrement (une à deux fois par semaine) vos enfants durant l'année scolaire et d'annoncer à l'école la présence de poux dans votre famille.

Lorsque vous recevez une information signalant la présence de poux dans les classes, veuillez prendre les mesures suivantes:

- Contrôler toute la famille.
- Utiliser un shampoing préventif si votre enfant n'a pas de poux ni de lentes (par exemple : shampoing naturel *Rausch* à l'écorce de saule).
- Eliminer les lentes et les poux avec un peigne ultra fin et appliquer un shampoing traitant que l'on peut trouver en pharmacie.
- Renouveler régulièrement les contrôles et les soins, si nécessaire.
- Tremper les brosses et les peignes dans de l'eau bouillante durant 10 à 15 minutes.
- Lors de la présence de poux ou de lentes : tout ce qui ne peut pas être lavé à 60 degrés doit être placé dans un sac au congélateur (24h au minimum) : habits, literie, coussins, chapeaux, casquettes, écharpes, etc.

Nous vous conseillons d'appliquer un shampoing préventif avant chaque retour en classe après les vacances.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

